

Burundi : déclaration de l'épidémie de choléra dans l'ouest du pays

@rib News, 17/09/2015 - Source Xinhua Le ministre burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre la Sida a déclaré jeudi l'épidémie de choléra dans le district sanitaire de Mabayi, en province de Cibitoke (ouest), où l'on a enregistré au total 86 cas depuis le 5 septembre dernier. "Je voudrais attirer l'attention des pouvoirs publics et de la population des zones touchées en particulier pour que nous puissions conjuguer nos efforts pour circonscrire et arrêter la propagation de cette épidémie dans notre pays", a indiqué jeudi la ministre en charge de la santé publique, Dr Josianne Nijimbere, dans une déclaration lue à la radiotélévision nationale du Burundi.

Elle a fait savoir que sur les 86 cas recensés à partir du 5 septembre 2015, dont un seul cas reste en hospitalisation, un bon nombre a partagé un repas après l'évangélisation, ce qui a fait penser à un syndrome Cholériforme avec une forte probabilité d'une intoxication alimentaire ou toxi-infection alimentaire. Elle a ajouté qu'en date du 7 septembre 2015, il y a eu un afflux massif de 27 patients dont 3 des prélèvements des échantillons se sont révélés positifs au vibron cholerae. La ministre a indiqué que des dispositions d'urgence ont été prises par son ministre et a rappelé à la population en général, et celle des zones touchées par le choléra en particulier, d'observer les mesures d'hygiène individuelle et collective pour ne pas attraper la maladie. Elle a demandé à l'administration des zones touchées de prendre des mesures conséquentes pendant cette période d'épidémie, notamment l'interdiction du commerce de rue des aliments cuits et ceux qui se mangent crus, de faire un effort particulier pour l'assainissement du milieu et de mobiliser la population pour l'usage correct des latrines.